



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100059>

Département(s) de publication : 29

Annonce n° 25-100059

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MINARM/SGA/DCSID/SID ATL (Ministère des Armées/Secrétariat Général pour l'Administration/Direction Centrale du Service d'Infrastructure de la Défense/Service d'Infrastructure de la Défense Atlantique)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13000190200308

Ville : Brest cedex 9

Code postal : 29240

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 29

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : 8927

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bureau achats métiers

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir le règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir le règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir le règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/10/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 8927.Base navale de Brest. Réalisation d'un nouveau podium double sur le ras P21

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le ras podium P21 se situe à l'épi n°3 « Est » de la base navale de Brest et a été mis en exploitation en 2008. La situation géographique de cet équipement en rade abri le rend particulièrement exposé aux aléas climatiques. L'état de corrosion avancé du podium nécessite son remplacement complet. Les travaux seront réalisés en 2 temps. Dans un 1er temps la préfabrication du podium en atelier puis son assemblage et montage sur le ras en base navale.

Lieu principal d'exécution du marché : Base navale de Brest

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC. Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs Adjudicateurs. L'avis concerne un marché public. La durée du marché est de 6 mois à compter de la date de notification du début des travaux par ordre de service. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Il sera fait application des dispositions des articles R. 2191-3 à R. 2191.63 du Décret n° 2018-1075 du 03.12.2018. Le délai global de paiement est fixé à trente (30) jours. Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires de l'Etat. Il est prévu une avance. Les prix sont fermes actualisables. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Conformément aux articles R. 2142-19 à R. 2142-27 du Décret 2018-1075 du 03.12.2018, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques, La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat souhaite se présenter sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateurs pour l'exécution de la totalité du marché. Critères d'attribution : voir règlement de la consultation Cette consultation est 100% dématérialisée. Pour cette procédure, le mode de transmission électronique est imposé pour l'ensemble des phases composant la consultation (remise des candidatures, retrait du dossier de consultation, remise des offres, négociation, tous échanges de courrier,...). Les documents écrits composant le dossier de consultation, ainsi que l'ensemble des documents émis dans le cadre de la présente procédure, sont uniquement disponibles sur la Plateforme des AChats de l'État (PLACE) accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou via le portail www.achats.defense.gouv.fr.. Aucun document ne sera communiqué sous format papier. Pour la transmission électronique de leur dossier, les opérateurs économiques devront se conformer aux modalités décrites dans le règlement de la consultation. Instances chargées des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35000 Rennes Cedex Téléphone : 02.99.25.03.66 - Télécopieur : 02.99.63.65.84 - Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Adresse Internet (URL) (le cas échéant) : <http://www.ta-rennes.juradm.fr> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Cette consultation peut faire l'objet d'un référé avant la conclusion du contrat dans les conditions définies à l'article L551-1 du code de justice

administrative. De plus, à l'issue de la notification du marché, un recours en plein contentieux pourra être exercé contre ce dernier dans les deux mois suivant la publication de l'avis d'attribution. Cette requête peut le cas échéant être accompagnée d'un référé suspension sur le fondement des dispositions de l'article L521-1 du code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/09/2025